Vve Marcel Aubé St Gervais
1859

Bureau de Vaccine,

ETABLI EN VERTU DE L'ACTE

DE LA

LEGISLATURE PROVINCIALE

Pour empêcher

LA PETITE VEROLE

DE SE REPANDRE, ET ENCOURAGER DANS TOUTE LA PROVINCE

L'INOCULATION DE LA VACCINE.

QUEBEC:
De l'Imprimerie de T. CARY, Jun. & Co,
Halle des Franc-Maçons.

1821.

BUREAU DE LA VACCINE.

Bureau du Secrétaire Provincia

Quebec, 24e. Mars, 1821.

Son Excellence le Gouverneur-en-Chef bien voulu nommer les Messieurs suivans pou composer un Bureau de Vaccine, en vertu d l'Acte passé par la Législature Provincial pour empêcher la Petite Vérole de se répandr et encourager l'Inoculation de la Vaccine.

W. HACKETT, Ecuier, M. D. Président ;
W. HOLMES, Ecuier, M. D. Vice Président
J. MORRIN,
A. MERCIER, } *Ecuiers, Membres ;*
J. PAINCHAUD,
W. E. HOLMES, Ecuier, Secrétaire.

J. READY, Secrétaire.

BUREAU DE LA VACCINE.

Québec, 2e. Avril, 1821.

LE BUREAU DE LA VACCINE nommé par Son Excellence le Gouverneur en Chef, pour mettre à effet l'intention de la Législature d'encourager la saine pratique de l'Inoculation de la Vaccine, et par le moyen de prévenir et d'extirper absolument l'effrayante et horrible maladie de la petite vérole, a cru de son devoir, d'après la faillite apparente de la Vaccine en plusieurs instances, de fortifier la constitution contre la contagion de cette maladie, de faire quelques remarques et de donner en abrégé une description de son vrai caractère, afin de mettre les individus et les chefs de famille passablement en état de donner une opinion décisive sur la plûpart des circonstances qui peuvent déterminer, si la maladie produite sur leurs enfans est ou n'est pas la vraie Vaccine.

Avant de décrire ces marques caractéristiques, il faut être bon aussi de porter son attention sur l'état constitutionnel du sujet, et sur les effets qu'il y a à appréhender de tel état, parce que dans certains cas particuliers, quoique le virus ait été pur et le

Vaccine ait été bonne, et quoique la maladie puis
en apparence avoir eu son cours régulier, il peut a
river qu'elle ne soit que locale ou fausse, et qu'el
n'ait point l'effet de fortifier l'individu contre la co
tagion de la petite vérole. Il faut premièreme
considérer l'age convenable pour vacciner : et co
me les enfans très jeunes sont sujets aux irr
tations et aux convulsions, on recommande de n
les point vacciner avant qu'ils aient atteint l'a
de trois mois, à moins qu'il n'y ait quelque néce
sité urgente qui l'exige, tel que seroit la petite vé
role dans le voisinage. Quoique dans certains tem
péramens le virus Vaccin ne produise qu'un tr
léger dérangement dans le système, cependant no
avons des exemples que dans d'autres il a produ
un désordre très considérable, ce qui pourroit co
séquemment dans l'enfance extrême produire d
convulsions, comme on l'a expliqué ci-dessus.
est généralement bien connu que les enfans d
rant le tems de la dentition souffrent beaucoup,
sont susceptibles d'irritation ; dans ces circonstance
il faut invariablement différer l'inoculation de
Vaccine, à moins qu'il n'existe malheureusemen
quelque cause urgente, tel qu'il est dit ci-dessus
parce que dans ce tems on les trouve particulière
ment exposés à des attaques de fièvre, et à des érup
tions sur tout le corps, causées par des irritations,
qui suspend ou retarde les progrès réguliers de l
Vaccine et par fois les arrête entièrement.

BRICE dit, dans ses observations sur la Vaccine
que même lorsque l'affection de la Vaccine a fa
une marche régulière durant quelques jours, l

mouvement général causé par l'irritation de la den-
tion, est si considérable que par le frottement de la
sicule souvent elle se crève, de manière que son
ntenu se répand complêtement, et la partie dégé-
re trop tôt en un état ulcéreux pour assurer une
fection constitutionnelle.

Le Bureau recommande de ne pas mettre une *en-
re* confiance dans l'efficacité de l'inoculation de la
accine, lorsque le sujet a des ulcères, la tête tei-
euse, mal aux oreilles et aux yeux ; quoique l'ino-
lation de la Vaccine ait souvent eu l'effet de rendre
s affections des enfans beaucoup plus douces, de
anière à faire désirer l'opération, cependant sous
s circonstances les parens ne doivent jamais rester
tisfaits de l'efficacité de la Vaccine pour empêcher
contagion de la petite vérole, (quoique dans tous
s cas où le sujet a été attaqué de cette maladie, on
invariablement éprouvé qu'une inoculation préa-
ble à la Vaccine rend la maladie beaucoup plus
uce) mais ils doivent avoir recours à une nouvelle
pération, parce que l'état de la constitution sous
s circonstances ci-dessus peut tellement modifier le
rus, qu'il ne produira qu'une maladie fausse ou
rement locale, avec une apparence de progrès
ssez réguliers pour tromper même ceux qui sont
s plus instruits des vrais symptômes.

S'il arrive que la petite vérole soit dans le voisi-
age et que des individus soient soupçonnés d'avoir
ris la maladie, c'est une raison forte et additionnelle
our avoir recours à l'inoculation de la Vaccine, car,

comme dit l'auteur ci-dessus cité, il y a raison
supposer que la contagion de la petite vérole int
duite dans le corps dans un état effluent, prend gé
ralement quatorze jours à manifecter son opérati
sur le système, tandis que l'affection constitutionne
de la Vaccine paroît avoir lieu le huitieme ou ne
vième jour de l'opération lorsque les progrès so
réguliers. N'ayant donc point de marque pour no
guider quant à l'existence de la contagion de la pet
Vérole dans le corps, jusqu'à ce que la fièvre
l'éruption ait lieu, et pour nous faire juger si no
remede seroit inefficace pour prévenir le dang
menaçant ; il ne faut pas que la conjecture futi
que l'antidote sera appliqué trop tard, empêche d'e
ployer immédiatement la Vaccine ; avec d'aut
plus de raison qu'il est très bien connu que certa
tempéramens, sont beaucoup moins sujets à so
frir que d'autres de l'exposition à la contagion,
même que des personnes sont moins susceptibles
l'action de cet agent dans un tems que dans un aut
Cependant lorsqu'on a fait l'inoculation de la Va
cine sous ces circonstances, il faut ensuite distingu
avec soin si la petite vérole ou la Vaccine domi
et ne pas attribuer les symptômes séveres qui a
compagnent généralement la première, à la natu
douce de la dernière.

Ayant exposé les particularités de la constitutio
qui peuvent rendre inefficace l'inoculation de
Vaccine, il est maintenant de notre devoir de décri
l'opinion reçue des meilleurs auteurs sur ce qu'
s'accordent à regarder comme les vrais caractères
la Vaccine. Vers le quatrième jour de l'inserti

virus la piqure devient enflammée, le jour
ivant elle paroît plus vive, et en passant le doigt
ssus, on sent un dégré de dureté et d'enflure ;
ns ce pays vers le sixième jour il se montre une
tite vésicule, prenant la piqure pour son centre,
flée avec les bords élevés, et offrant *invariablement*
e depression dans le centre ; toutes ces apparences
ossissent jusqu'au neuvième ou dixième jour, la
pression dans le centre tenant une proportion avec
s progrès, vers lequel tems, l'inflammation com-
ence à paroître autour de la base de la vésicule,
quelle augmentant probablement jusqu'au douziè-
e jour de l'opération, présente une enflammation
aiement circulaire depuis un demi pouce jusqu'à
eux ou plus de diamêtre appellée l'aréole, faisant pa-
itre un brillant érésipellateux, le tout dur et tendre,
l'apparence *concave* ou *affaissée* de la vésicule se
onservant toujours.

Lorsqu'elle est parvenue à sa pleine maturité, l'in-
ammation ainsi que la grosseur commencent à dimi-
uer, premièrement autour de *la base* de la vésicule
n s'étendant graduellement au bord du cercle ou de
aréole, et laissant fréquemment un petit rond de cou-
ur vive qui marque la marge de l'aréole, tandis que la
artie intérieure devient d'un jaune pâle.

Le Bureau désire attirer l'attention des praticiens
ur la circonstance suivante particulièrement, savoir :
dépression dans la vésicule ; et la manière dont
ort le fluide (toujours limpide et sans couleur) lors-
ue la vésicule est ouverte ; si elle est vraie

dans sa nature, le fluide sort *goûte à goûte*, parc dit-on que la vésicule est formée de cellules semblable, et qu une ruche d'abeilles. Si elle se décharge de la pr pratic mière piqure et s'affaisse, il y a tout lieu de su se être poser que la formation de cette espèce de cellu se avo manque, et que conséquemment la maladie n'est po dans la véritable. S'il ne paroît des vésicules sur le bras même sur le corps après l'introduction du virus, on vent pe doit mettre aucune confiance que la constitution s neuse fortifié par cette inoculation, contre la contagion la petite vérole.

Il a été trouvé en Europe, et les Vaccinateurs l exécu plus experimentés en sont convenus, qu'une vésicu*nt* que solitaire n'est pas suffisante pour fortifier la constit ce à tion contre l'effet de la contagion de la petite vérole *ème jo* on doit produire au moins deux vésicules ; et si dan néces l'évènement de deux ou trois insertions une seule p r proc qure réussit a produire une vésicule, *cette vésicu* petit *doit être scrupuleusement préservée*, et on n'en do ection tirer aucun virus, ni souffrir qu'elle soit injuriée o ulatio ouverte en aucune manière. *réole*, *econd*

Comme il est rare qu'un dérangement constitution nel arrive, et que dans plusieurs circonstances de t con causes cachées et inconnues ont empêché les ef ulati fets avantageux de l'inoculation de la vaccine ; e née comme il est difficile de constater si la maladie a af e affe fecté la constitution (quoiqu'elle ait fait ses progrè de l' réguliers) ou si elle a été purement locale, n'ayan eu li pas été plus loin que la partie piquée ; pour obvier à tou cette difficulté et constater le fait, on a proposé u aire moyen, qui est maintenant pratiqué en Europe, e*n* co

…ûte, par… dit-on, est infaillible dans sa nature et ses ef-
…emblable…, et que le Bureau se croit obligé d'exiger de
…e de la pr… praticien, afin que l'intention de la Législature
…eu de su…se être completement remplie, et que le public
…de cellu…se avoir l'avantage d'avoir la vraie maladie répan-
…e n'est po… dans toute la Province, et par là délivrer la vac-
…r le bras … même de la censure non méritée qu'on lui a trop
…rus, on …vent portée, d'après la manière indifférente et peu
…titution s…gneuse avec laquelle elle a été exécutée.
…ontagion

Pour obtenir le but proposé dans sa plus grande
…fection, la seconde inoculation de la vaccine doit
…inateurs l… exécutée entre trente-six et quarante-huit heures
…ne vésicu…*nt* que l'aréole de la première inoculation com-
…la constit…ce à paroître, c'est-à-dire, vers le *cinquième* ou
…tite vérole…*ème jour* après que la matière a été insérée ; ceci
…; et si dan… nécessaire afin que l'affection secondaire puisse
…ne seule p…r procédé quelque tems, et qu'il s'en soit formé
…*tte vésicu*… petite vésicule contenant du virus, avant que
… n'en do…ection constitutionnelle attendue de la première
… injuriée o…culation commence, *autrement il n'y aura point*
…*réole, mais seulement un dégré léger de dureté de*
…*econde piqure.*

…onstitution…
…tances de…t comme d'un côté l'accélération de la seconde
…ché les ef…culation de la vaccine en la manière ci-dessus men-
…accine ; e…née doit être regardée comme *marque certaine*
…adie a af…e affection constitutionnelle dans la Vaccine, ain-
…es progrè… de l'autre côté on trouve que telle accéleration n'a
…e, n'ayan…eu lieu, mais que la seconde inoculation procède
…r obvier à… tous ses ordres, et a la durée d'une affection
…roposé u…aire, on doit conclure qu'il n'est résulté aucune
…urope, e…*n constitutionnelle* de la première insertion du

virus ; et lorsque c'est le cas, la seconde inoculat
doit être regardée comme affection *primaire*, e
faut faire une troisième piqure d'après le plan éta
pour conduire la seconde inoculation de la vacci
et ainsi on peut continuer jusqu'à cequ'on ait obt
la preuve parfaite, ou jusqu'à ce qu'on soit convai
d'après des tentatives réitérées que la constitu
peut completement résister à l'action de la vacc
Pour ne laisser rien à douter, et remplir compl
ment les vues du Bureau, d'après l'auteur ci-des
nommé, on a transcrit un cas (d'entre un gr
nombre) sur le mode et la manière de procéder, et
symptômes qui doivent en résulter.

CAS.

W. G. fut vacciné Jeudi, le 10e. Décembre
midi, par une piqure au bras gauche.

15e. La vaccine ayant eu effet, et la vésic
ayant avancé régulièrement, il fut ce jour, à m
vacciné de nouveau, au bras droit, avec le virus
de la même vésicule.

17e. La vésicule de la première inoculation s
avancée régulièrement, et l'inflammation ne fait
commencer au tour de sa base. La seconde ino
lation donne toutes les apparences qu'elle a eu effe

19e. L'apparence de la première inoculation
absolument régulière ; et l'aréole est tout-à-fait d
et enflammée.

La vésicule de la seconde inoculation est égale
rosseur à celle du quatrième jour, mais a une
le très bien formée au tour, de la grandeur d'un
e sols, d'une dureté considérable. Hier au soir
eure du coucher on a observé la rougeur du
de cette seconde vésicule, en sorte qu'elle doit
commencé bien peu après trois jours du tems de
culation, et presque quatre jours plutôt qu'elle
ommencé à paroître au tour de la vésicule de
remière inoculation, ou plutôt qu'il n'est ordi-
e dans l'affection régulière de la vaccine.

0. La vésicule de la première inoculation de la
ine est parfaitement caracteristique, et la croute
rale s'augmente. L'aréole enflammée et dure
évidemment à son terme, et environ de la gran-
d'un écu.

La vésicule de la seconde inoculation paroît très
te, si toute fois elle s'est augmentée depuis hier ;
y a une croute au centre qui se forme. L'aréole
lus enflammée et plus dure qu'hier, et aussi un
plus large, donnant au tout l'apparence exacte
miniature de l'affection vaccine au neuvième jour
qu'elle est régulière.

1. La vésicule de la première inoculation est
sque toute convertie en croute, et l'aréole a beau-
pâli.

La vésicule de la seconde inoculation est encore
u près de la même grosseur ; l'aréole plus rouge
lus dure qu'hier. L'enfant a paru un peu agité

durant la nuit ; mais la nourrice n'a remarqué au augmentation de chaleur.

22e. La vésicule de la première inoculation absolument sèche dans la croute caractéristiqu l'aréole a disparu. La vésicule de la seconde culation est encore presque de la même grosseu paroît blanche autour de la croute du centre, co au dixième jour dans une affection régulière. rougeur et la dureté de l'aréole sont beaucoup d nuées depuis hier. Douze jours complêts depu première inoculation, et sept depuis la seconde.

23e. La croute de la première inoculation est à fait ferme. La vésicule de la seconde est pre la même, et l'inflammation ainsi que la dureté au sont presque dissipées.

24e. La croute de la première inoculation en ferme et absolument caractéristique.

La vésicule de la seconde inoculation est formée en croute caractéristique, et d'une gros environ égale à la sixième partie de la première L'aréole étoit entièrement dissipée à l'heure coucher hier au soir.

Ainsi il paroît que l'aréole de la première affec commenca à se former vers le commencement huitième jour, et l'aréole de la seconde vers le c mencement du quatrième jour, à commencer tems de leurs inoculations respectives ; qu'elles avancé à maturité et sont disparues presque dan

e tems ; ensorte que la première a fait sa marche treize jours, tandis que l'affection de la seconde lation a fini sa course dans environ huit jours. rogrès de la seconde inoculation ont donc été érés de cinq jours sur ceux de la première, et e qui est ordinaire dans l'affection régulière de la ne.

n pourroit détailler ici plusieurs autres cas, mais ci suffit pour faire connoître le fait général.

e si durant les progrès réguliers de la vaccine, it une seconde inoculation un certain nombre de après la première, l'affection produite par cette de inoculation sera accélérée dans ses progrès anière à arriver à maturité, et disparoître presque le même tems que l'affection provenant de la ière inoculation, et ceci aura lieu quoique l'af- n constitutionnelle soit si légere que sous d'au- apports on n'y porte aucune attention.